

## **CONDITIONS GENERALES MOURATOGLOU ACADEMY – STAGES TENNIS – 2024**

### **1. APPLICATION DES CONDITIONS GENERALES**

- 1.1. Champ d'application:** Les présentes conditions de vente (ci-après les « **CGV** ») régissent, sans restriction ni réserve, toutes les ventes de services (ci-après les « **Services** ») conclues sur le site internet marchand disponible aux adresses URL suivantes : <https://booking.mouratoglou.com/> et <https://www.mouratoglou.com/fr/tennis-etudes/> (ci-après le « **Site** »), entre la société MOURATOGLOU ACADEMY, société par actions simplifiée à associé unique, ayant son siège social au 37 rue la Pérouse à Paris (75016) (ci-après « **MTA** ») et tout consommateur au sens qu'en donnent la loi et la jurisprudence française (ci-après le « **Client** ») qui procède à son inscription ou à celle d'un tiers aux Services (ci-après le « **Participant** »).

MTA se réserve le droit d'adapter ou de modifier unilatéralement à tout moment et sans préavis les présentes CGV. La version des CGV applicable aux ventes de Services est celle figurant sur le Site à la date de la passation de la commande de Services par le Client. Les présentes CGV sont rédigées en français.

- 1.2. Acceptation des CGV :** Les présentes CGV sont accessibles aux Clients et plus généralement à tout internaute directement en cliquant sur le lien « **CGV** » sur toutes les pages du Site. Toute commande effectuée par le Client est conditionnée à la consultation et à l'acceptation préalable et sans réserve des CGV par le Client en ligne en cochant la case « *En cochant cette case, j'accepte les conditions générales de vente* ». La commande de Services par le Client implique donc l'adhésion entière et sans réserve de celui-ci aux CGV. Aucune condition particulière ne peut prévaloir sur les présentes CGV.

### **2. DESCRIPTION DES SERVICES**

MTA propose au Client de participer à des stages de tennis destinés à des mineurs ou majeurs (de type « *Stage Intensif* », « *Stage demi-journée* », « *Stage Compétition* », « *Stage Night Session* », « *Stage Week-end* », « *Stage Baby Tennis* », « *Stage Tennis & Golf* »), donnant accès à des cours particuliers au sein de la Mouratoglou Academy et à d'autres services annexes notamment des cours de langue, services médico-sportifs, des services de transport et des services d'hébergement, participation à des compétitions sportives plus amplement décrits sur le Site. Il est également possible de souscrire à des services de restauration, d'hébergement et à un SPA faisant l'objet de conditions générales de vente distinctes disponibles à l'adresse URL suivante : <https://www.mouratoglou-resort.com/fr/>. MTA s'engage à fournir au Client les Services conformément aux offres telles que présentées sur le Site et acceptées par le Client. MTA ne peut assurer le résultat obtenu par les Clients à l'issue du suivi du Service sélectionné, ce que reconnaît le Client (de type victoire à toute compétition éventuelle ou amélioration du classement du Participant au stage).

### **3. PRIX DES SERVICES**

Les prix des Services facturés sont ceux figurant sur le Site au moment de la validation de la commande par le Client. Les prix sont indiqués en euros toutes taxes comprises (TTC). Les prix des Services ne constituent aucunement des offres susceptibles d'engager MTA au-delà de la date à laquelle la commande a été passée. MTA se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment et sans préavis.

### **4. COMMANDES ET PAIEMENT DES SERVICES**

- 4.1. Majorité :** Le Client qui passe commande sur le Site doit être une personne majeure (c'est-à-dire avoir plus de dix-huit (18) ans). La commande peut être passée par le Client en son propre nom et pour son compte, au nom et pour le compte d'un tiers majeur ou d'un tiers mineur. L'inscription d'un enfant mineur doit être réalisée par son représentant légal ou par une personne majeure avec l'accord dudit représentant légal. MTA se réserve le droit de fixer des conditions d'âge pour les participants à certains Services.
- 4.2. Passation de commande en ligne :** Sur le Site <https://booking.mouratoglou.com/>, le Client doit sélectionner la date du stage selon les disponibilités affichées, puis sélectionner si le Participant est un enfant âgé de trois (3) à cinq (5) ans, un enfant âgé de six (6) à dix-sept (17) ans, un adulte ou s'il s'agit d'une famille, puis sélectionner si un hébergement doit être inclus ou non dans les Services. Le Client devra ensuite indiquer s'il souhaite prévoir un hébergement en cliquant sur « oui » ou « non ». Pour valider sa recherche, le Client doit cliquer sur « *C'est parti !* ».

Le Client est alors redirigé vers une nouvelle page <https://booking.mouratoglou.com/book/choice/stage> lui permettant de sélectionner le stage de son choix selon la disponibilité des Services à la période choisie par le Client (de type « Stage Intensif », « Stage demi-journée », « Stage Compétition », « Stage Night Session », « Stage Week-end », « Stage Baby Tennis », « Stage Tennis & Golf » en cliquant sur l'onglet « Ajouter » puis sur « Continuer » (1<sup>er</sup> clic).

Le Client est alors redirigé vers une nouvelle page lui proposant de souscrire à des Services optionnels complémentaires (de type coaching individuels de tennis, Boost Mental, Pack de récupération, etc). Si le Client ne souhaite pas souscrire à ces Services complémentaires optionnels, il est alors invité à cliquer sur l'onglet « Continuer ». Si le Client souhaite souscrire à l'un des Services complémentaires optionnels, il est invité à cliquer sur « Ajouter » puis sur « Continuer ».

Que le Client ait souscrit aux Services complémentaires optionnels ou non, il est redirigé vers une nouvelle page lui proposant de souscrire à différents Packs additionnels (de type fourniture d'équipements). Si le Client ne souhaite pas souscrire à ces Packs additionnels, il est alors invité à cliquer sur l'onglet « Continuer ». Si le Client souhaite souscrire à l'un des Packs additionnels, il est invité à cliquer sur « Ajouter » puis sur « Continuer ».

Que le Client ait souscrit aux Packs additionnels ou non, il est alors redirigé vers une nouvelle page lui indiquant un récapitulatif de la réservation pour chacun des Participants. Le Client peut modifier la réservation en cours ou accepter le récapitulatif en cliquant sur « Continuer ».

Le Client est alors redirigé vers une nouvelle page proposant de souscrire à un service complémentaire d'hébergement, soit à l'internat, soit à l'hôtel « Mouratoglou Hôtel & Resort », soit à la résidence « Mouratoglou », situés 3550 route des Dolines à Biot (06410) (ci-après le(s) « **Service(s) d'hébergement** »). Si le Client ne souhaite pas souscrire à ce Service, il est alors invité à cliquer sur l'onglet « Continuer ». Si le Client souhaite y souscrire, il est invité à cliquer sur l'onglet « Ajouter » puis sur l'onglet « Réserver ». Lorsque le Client a souscrit au Service d'hébergement, il est invité à cliquer sur l'onglet « Continuer ».

Que le Client ait ou non souscrit aux Services d'hébergement, il est redirigé vers une nouvelle page lui permettant d'indiquer des informations relatives à la pratique de chacun des Participants (de type nombre de matchs annuels). Une fois les informations complétées, le Client est ensuite invité à cliquer sur « Continuer ».

Le Client est invité soit à (i) créer son espace Client (ci-après « **Espace Client** ») en renseignant les informations suivantes : adresse email, nom, prénom, mot de passe, numéro de téléphone, nationalité, date de naissance soit (ii) renseigner son adresse e-mail et son mot de passe pour accéder à son Espace Client qu'il aurait préalablement créé via l'onglet « Se connecter » puis « S'inscrire » figurant sur la page d'accueil du Site <https://booking.mouratoglou.com/>.

Afin de réserver les Services, lorsque le Client accède à son Espace Client sur la page <https://booking.mouratoglou.com/players>, il doit confirmer l'identité du Participant en cliquant soit sur son propre nom si le Client est le Participant soit sur l'onglet « Ajouter un joueur » s'il n'est pas le Participant, puis renseigner, sous sa responsabilité, les informations suivantes concernant le Participant : nom, prénom, genre, nationalité, date de naissance, adresse email, numéro de téléphone, niveau de langue en français et en anglais (débutant, confirmé, avancé, bilingue), son niveau de tennis puis cliquer sur « Enregistrer les modifications ». Il sera alors redirigé vers une page sur laquelle il pourra valider son choix en cliquant sur l'onglet « Continuer ».

Le Client est alors redirigé vers une page lui récapitulant l'objet et les modalités de la vente sur laquelle il doit renseigner son adresse de facturation, cocher la case « Je certifie être âgé de plus de 18 ans et j'ai lu et accepté les conditions générales de vente », et choisir de souscrire ou non à l'assurance annulation proposée par MTA en cliquant sur « Prendre l'assurance annulation ». Le Client est ensuite invité à cliquer sur « Passer au paiement ».

Le Client est alors redirigé vers une autre page sur laquelle il est invité à renseigner ses coordonnées bancaires. Pour valider sa commande et procéder au paiement du prix du Service, le Client doit cliquer sur « Payer » (2<sup>ème</sup> clic).

**4.3. Passation de commande par téléphone :** Le Client peut contacter MTA par téléphone au numéro suivant 04.83.88.14.30 afin de procéder à la commande de Services de son choix (de type « Stage Intensif », « Stage demi-journée », « Stage Compétition », « Stage Night Session », « Stage Week-end », « Stage Baby Tennis », « Stage Tennis & Golf ») et précisera, sous sa seule responsabilité, la période du stage souhaitée ; si un hébergement doit être inclus, et si tel est le cas, le type d'hébergement choisi

parmi les options listées à l'article 4.2; son identité en indiquant les informations suivantes : adresse email, nom, prénom, mot de passe, numéro de téléphone, nationalité, date de naissance ; l'identité du Participant en indiquant les informations suivantes : nom, prénom, genre, nationalité, date de naissance, adresse email, numéro de téléphone, niveau de langue en français et en anglais (débutant, confirmé, avancé, bilingue), son niveau de tennis. A l'issue de cet appel téléphonique, MTA adressera au Client un e-mail récapitulatif de l'objet et les modalités de la commande, les informations nécessaires pour créer son Espace Client, les informations nécessaires permettant au Client de procéder au paiement des Services par virement bancaire ou par carte bancaire sur le compte de MTA. Les présentes CGV ainsi que le règlement intérieur seront joints à cet e-mail. Il sera alors indiqué au Client que le paiement par virement bancaire emportera acceptation pleine et entière des présentes CGV.

**4.4. Espace Membre :** Le Client disposera d'un compte Client (ci-après « **Espace Membre** ») sur le Site permettant d'avoir accès à l'ensemble des informations relatives aux Services, aux présentes CGV, au règlement intérieur et aux conditions de vente des Services « *Se connecter* ». L'Espace Membre est accessible en insérant son adresse e-mail et le mot de passe que le Client aura choisi.

**4.5. Paiement des Services :** Les Services sont payables en euros, comptant au moment de la commande.

**Dans le cas d'une commande sur le Site,** le paiement des Services peut s'effectuer par Visa, Master Card, American Express ou Paypal par l'intermédiaire de l'interface sécurisée de paiement *Stripe*, de manière à protéger le plus efficacement possible toutes les données liées aux moyens de paiement. Le Client peut accéder ici aux conditions générales d'utilisation de l'interface sécurisée <https://stripe.com/fr/legal/ssa>. Toute garantie quant à la sécurité de ce système est entièrement de la responsabilité de l'interface sécurisée et ne saurait être imputée à MTA. A aucun moment les données bancaires du Client ne seront transmises à un tiers. Le Client reconnaît expressément que la communication de son numéro de carte bancaire sur l'interface sécurisée de paiement vaut autorisation de débit sur son compte bancaire à concurrence du prix facturé.

**Dans le cas d'une commande par téléphone,** le paiement s'effectue par carte bancaire ou par virement bancaire sur le compte de MTA dont les coordonnées bancaires seront adressées par MTA dans l'e-mail récapitulatif de la commande ou par tout autre moyen de paiement indiqué par MTA. Le Client reconnaît expressément que l'ordre de virement sur le compte bancaire de MTA vaut autorisation de débit sur son compte bancaire à concurrence du prix facturé.

## **5. CONFIRMATION – MODIFICATION ET ANNULATION DE COMMANDE**

**5.1. Confirmation de commande :** A l'issue du paiement effectué par le Client sur le Site ou par carte bancaire ou par virement bancaire en cas de commande par téléphone, et validé par MTA, MTA adressera au Client un courrier électronique de confirmation de commande récapitulatif des Services commandés, le prix des Services, les coordonnées de MTA, les conditions générales de vente applicables au moment de la vente.

**5.2. Modification de la commande par le Client :** Aucune modification de la commande n'est acceptée par MTA, sauf accord de cette dernière au cas par cas.

**5.3. Annulation de la commande par MTA :** En cas de refus d'autorisation de paiement par carte bancaire ou par virement bancaire signalée par l'établissement bancaire du Client ou de tout autre incident de paiement, la commande de Services sera annulée par MTA, sauf à ce que le Client adresse sans délai à MTA un autre moyen de paiement accepté par cette dernière.

En tout état de cause, MTA se réserve la possibilité de ne pas confirmer une commande pour quelque raison que ce soit, tenant en particulier à un problème relatif à la commande reçue ou aux informations fournies par le Client. En cas d'annulation d'une commande, le Client sera remboursé de tous frais déjà payés.

**5.4. Annulation/report de la commande par le Client avec Assurance Annulation :** Sans préjudice des stipulations prévues à l'article 7 des présentes CGV, MTA offre au Client la possibilité de souscrire une assurance annulation/report payante au moment de sa commande dont le montant est précisément indiqué au Client lors de la passation de sa commande.

1. Dans le cas où la commande du Client inclut un stage, une option, un hébergement l'internat ou un hébergement au *Mouratoglou Hotel & Resort*, cette assurance permet au Client, au plus tard

soixante-douze (72) heures avant le début du Stage :

(i) d'être remboursé intégralement du prix des Services en cas d'annulation soit par virement bancaire, soit sous forme d'avoir valable pendant une durée d'un (1) an à compter de la date d'annulation, selon le choix du Client, ou

(ii) de reporter directement le Stage à une autre période disponible, sans pénalité, étant cependant entendu que toute différence de prix entre la période initiale de Stage et la nouvelle période fera l'objet, selon le cas, d'un complément à régler par le Client immédiatement, par le moyen de paiement de son choix, ou d'un remboursement par virement bancaire.

2. Dans le cas où la commande du Client inclut un hébergement à la résidence « *Mouratoglou* », cette assurance permet au Client, au plus tard quinze (15) jours avant le début du Stage :

(i) d'être remboursé intégralement du prix des Services en cas d'annulation, soit par virement bancaire, soit sous forme d'avoir valable pendant une durée d'un (1) an à compter de la date d'annulation, selon le choix du Client, ou

(ii) de reporter directement le Stage à une autre période disponible sans pénalité, étant cependant entendu que toute différence de prix entre la période initiale de Stage et la nouvelle période fera l'objet, selon le cas, d'un complément à régler par le Client immédiatement, par le moyen de paiement de son choix, ou d'un remboursement par virement bancaire.

3. La souscription à l'assurance annulation ne donne droit à aucun remboursement par MTA en cas d'annulation par le Client moins de soixante-douze (72) heures avant le début du Stage dans le cas où la commande du Client inclut un stage, une option, un hébergement l'internat ou un hébergement au *Mouratoglou Hotel & Resort*. De plus, la souscription à l'assurance annulation ne donne droit à aucun remboursement par MTA en cas d'annulation par le Client moins de quinze (15) jours avant le début du Stage dans le cas où la commande du Client inclut un hébergement à la résidence « *Mouratoglou* ».

Dans tous les cas expliqués ci-dessus, le montant de l'assurance annulation ne sera pas remboursé par MTA

## **2. Annulation/report de la commande par le Client sans Assurance Annulation :**

Dans le cas où le Client n'aurait pas souscrit à l'assurance annulation lors de la passation de sa commande, MTA permet au Client d'annuler sa commande dans les conditions suivantes :

- (i) si l'annulation intervient plus de trente (30) jours calendaires avant la date de début d'exécution des Services, le Client sera remboursé à hauteur de soixante-quinze pour cent (75%) du prix total des Services,
- (ii) si l'annulation intervient entre quinze (15) et trente (30) jours calendaires avant la date de début d'exécution des Services, le Client sera remboursé à hauteur de cinquante pour cent (50%) du prix total des Services,
- (iii) si l'annulation intervient dans les quinze (15) jours précédents la date de début d'exécution des Services, le Client n'aura droit à aucun remboursement.

## **6. LIVRAISON DES SERVICES**

La livraison s'entend de l'accessibilité par le Client du Service, en application de l'article L.216-1 du Code de la consommation (ci-après la « **Livraison** »). La Livraison est réputée effective à compter de la confirmation de commande adressée par MTA au Client par e-mail, après réception du paiement par MTA.

## **7. DELAI DE RETRACTATION**

Les Services commercialisés sur le Site constituent des activités de loisirs qui doivent être fournies à une date ou une période déterminée. Ainsi, conformément aux dispositions de l'article L. 221-28 du Code de la consommation, le Client renonce expressément à son droit de rétractation.

## 8. ASSURANCE ET RESPONSABILITE

- 8.1. **Etat de santé du Participant** : MTA ne peut être tenue pour responsable d'une quelconque dissimulation par le Client de l'état de santé du Participant. Toute blessure ou incident de toute nature affectant physiquement le Client ou le Participant, antérieur à l'exécution des Services, ne donne pas lieu à une prise en charge des soins par MTA et les frais correspondants seront facturés au Client. En cas de blessure ou incident de toute nature affectant physiquement le Client ou le Participant lors de l'exécution des Services, le Client donne mandat à MTA de prendre toutes mesures de soins ou d'hospitalisation nécessaires. Les soins seront pris en charge par MTA dans la limite des compétences et infrastructures de son centre médico-sportif. Tout soin complémentaire restera à la charge du Client.
- 8.2. **Assurance** : Dans le cadre de son activité, MTA est assurée dans les conditions prévues par les articles L321-1 et suivants du code du sport. Pour sa part, le Client est seul responsable de souscrire une assurance responsabilité civile.

Le Client garantit que le Participant a souscrit une police d'assurance de responsabilité civile personnelle couvrant tout dommage (i) qu'il pourrait causer à des tiers de son propre fait pendant toute la durée des Services, (ii) auquel pourrait l'exposer sa pratique sportive en application des dispositions de l'article L321-4 du code du sport.

- 8.3. **Responsabilité** : MTA n'a qu'une obligation de moyen pour toutes les étapes d'accès et de commande sur le Site. La responsabilité de MTA est expressément exclue, ce que reconnaît le Client, pour tout inconvénient ou dommage inhérent à l'utilisation du réseau Internet.

La responsabilité de MTA est expressément exclue, ce que reconnaît le Client, en cas (i) d'utilisation impropre des Services ou matériels mis à disposition pendant l'exécution des Services ou de non-respect des préconisations d'usage, (ii) d'absence de résultat (de type victoire à toute compétition éventuelle ou amélioration du classement du Participant au stage) à l'issue de l'utilisation des Services, (iii) de perte, de détérioration ou de vol de tout objet personnel pendant l'exécution des Services, (iv) en cas de force majeure au sens de l'article 1218 du code civil et de la jurisprudence en vigueur.

## 9. PROPRIETE INTELLECTUELLE

- 9.1. Les marques, logos, documents, études, noms de domaines, images, vidéos, textes, savoir-faire et plus généralement tout autre information objet de droits de propriété intellectuelle en lien avec les Services sont et restent la propriété exclusive de MTA. Aucune cession de droits de propriété intellectuelle n'est réalisée au travers des présentes CGV. Le Client reconnaît et accepte en particulier que les Services font l'objet de droits de propriété intellectuelle.
- 9.2. Le Client ne peut faire état ou usage des marques, logos, documents, supports des programmes, méthodologies, études, noms de domaines, images, vidéos, textes, savoir-faire et de tout autre droit de propriété intellectuelle appartenant à MTA qu'avec l'autorisation expresse, écrite et préalable de MTA. A cet égard, MTA se réserve le droit de s'opposer, faire cesser et solliciter réparation de toute utilisation de ses droits de propriété intellectuelle qu'elle considérerait comme étant contrefaisante, déloyale, constitutive d'actes de parasitisme ou contraire à son image ou à des droits qu'elle aurait concédés.

## 10. PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

La souscription aux Services par le Client, la participation aux Services par le Client et/ou le Participant ainsi que la fourniture de ceux-ci par MTA impliquent des traitements de données à caractère personnel. Pour en savoir plus sur les traitements mis en œuvre au moyen de leurs données, le Client et le Participant sont invités à consulter la Politique de Confidentialité accessible via le lien suivant : <https://booking.mouratoglou.com/legals/privacy>

## 11. DROIT A L'IMAGE ET IMAGE DE MARQUE

- 11.1. **Droit à l'image** : Le Client autorise à titre non exclusif MTA ou tout tiers autorisé par cette dernière (équipes de télévision, photographes, journalistes) à capter, fixer, reproduire, utiliser, diffuser et dupliquer son image et sa voix ainsi que l'image et la voix du Participant à des fins de promotion,

d'illustration, de décoration, de représentation ou publicitaires. Dans ce cadre, le Client autorise MTA ou tout tiers autorisé par cette dernière (équipes de télévision, photographes, journalistes) à exploiter son image et sa voix ainsi que l'image et la voix du Participant, en tout ou partie, sur tous supports (et notamment papier, vidéo, multimédia, internet) et par tout moyen de communication, connu ou inconnu à ce jour, (notamment diffusion sur intranet, diffusion sur internet, télédiffusion, exposition) pour les besoins de sa communication interne et externe, ainsi que pour la publicité, la promotion et la vente des produits et Services de MTA. Cette autorisation d'exploitation des droits sur l'image et sur la voix du Client et du Participant est valable dans le monde entier, pour une durée de quinze années à compter de la date d'acceptation des présentes CGV et est consentie à titre gratuit.

Le Client peut toutefois s'opposer explicitement à la diffusion de son image et de sa voix ou de l'image ou de la voix du Participant directement auprès de MTA à tout moment en envoyant un email à [rgpd@mouratoglou.com](mailto:rgpd@mouratoglou.com).

11.2. **Image de marque et règlement intérieur** : Le Participant s'engage à représenter les valeurs de MTA et à respecter le règlement intérieur de MTA tout au long de l'exécution des Services. Le règlement intérieur est accessible au Client via son Espace Membre et remis au Participant le premier jour du stage. Le non-respect du règlement intérieur est susceptible de sanction pouvant entraîner l'exclusion du Participant. Toute exclusion pour ce motif ne pourra donner lieu à remboursement du prix des Services.

Dans le cas où le Client aurait choisi un hébergement au sein de la Résidence « *Mouratoglou* » ou à l'internat, le règlement intérieur de ladite Résidence ou dudit internat lui sera communiqué au moment de la confirmation de la commande. Le Client s'engage à faire respecter le règlement intérieur par le Participant, sous peine de sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

## 12. LANGUE, REGLEMENT DES LITIGES ET LOI APPLICABLE

12.1. **Langue** : Les Parties conviennent expressément que les présentes CGV sont rédigées en langue française. En cas de divergence ou de contradiction dans l'interprétation des termes et conditions des présentes CGV, la version française prévaudra sur toute autre version traduite ou interprétée dans une autre langue.

12.2. **Médiation** : En cas de litige relatif à la formation, l'exécution, l'inexécution ou la rupture des ventes conclues en application des présentes CGV, les Parties tenteront de trouver une solution amiable. Le Client a ainsi la possibilité de recourir à un médiateur de la consommation conformément à l'article L612-1 du Code de la consommation. Afin de soumettre son litige au médiateur, le Client doit :

(i) remplir le formulaire sur le Site <https://sasmediationsolution-conso.fr/>, ou

(ii) envoyer sa demande par courrier simple ou recommandé à Médiation Solution, 222, chemin de la bergerie 01800 SAINT JEAN DE NIOST, ou

Afin d'être traitée avec célérité, toute demande de médiation émanant du Client devra contenir les informations suivantes : coordonnées postale, électronique et téléphonique du Client, coordonnées de MTA, exposé succinct des faits, preuve des démarches préalables auprès de MTA.

12.3. **Droit applicable et attribution de compétence** : Toutes les dispositions figurant dans les CGV, ainsi que toutes les opérations d'achat et de vente qui y sont visées, seront soumises au droit français et aux juridictions compétentes.